

munes d'Angleterre, fut chassé pour avoir favorisé un bill, qu'aurait pensé de lui la Chambre, si outre qu'il favorisait ce bill il avait obtenu une charte dans un but de spéculation et pris \$386,000 du capital social dans le but de contrôler la compagnie, de la manipuler et d'empocher toutes les subventions accordées et les profits en découlant? Non seulement elle l'aurait expulsé de son sein, mais encore elle l'aurait envoyé à la Tour. On nous demande d'approuver un état de choses tout à fait subversif de l'indépendance du parlement, état de choses auquel on devrait mettre fin d'une manière sommaire, et je voterai en faveur de la motion, en faveur du renvoi du bill à trois mois, et je m'opposerai toujours aux transactions du genre de celles qui ont eu lieu comme on l'a démontré dans ce cas entre les parties intéressées.

M. ORTON : Je trouve très amusant que les honorables députés de la gauche se prétendent extrêmement scrupuleux lorsqu'il s'agit de donner de l'aide aux chemins de fer et de permettre à des membres du parlement d'entreprendre et de favoriser activement des chemins de fer. Si je me rappelle bien, il y a quelques années, alors que le chef actuel de l'opposition dans cette Chambre était à la tête du gouvernement de la province d'Ontario, il a inauguré un système par lequel la province d'Ontario a aidé considérablement à des entreprises de chemins de fer dans cette province, et au moyen de ce système qu'il a inauguré et pour lequel \$1,900,000 de l'argent de la province a été donné, et la province d'Ontario grevée pour une autre somme de \$100,000 par année pendant vingt ans, des membres de la législature locale de la province d'Ontario furent influencés d'une manière directe. Les membres de cette Chambre se rappellent que feu Sandfield Macdonald ne fut défait que par une voix de majorité ; et comment le chef de l'opposition d'alors a-t-il obtenu la majorité qui lui a permis de garder si longtemps le pouvoir dans cette province? Simplement au moyen de ce système de subventions aux chemins de fer, et il n'y avait pas une seule partie de la province d'Ontario qui n'eût un projet quelconque de chemin de fer. Les membres de la législature locale comprirent que cette aide était de leur donner de l'argent pour leurs divisions, et les membres de cette Chambre qui furent élus pour appuyer l'ancienne administration Sandfield Macdonald firent volte face et appuyèrent l'administration du chef de l'opposition. Mais cependant nous voyons l'honorable député dénoncer ici ce système d'après lequel des membres du parlement deviennent directeurs de chemins de fer.

M. McCRAVEY : Nommez un seul membre de la législature locale.

M. ORTON : Je puis nommer un grand nombre de membres de la législature locale.....

Quelques VOIX : Nommez-en un.

M. ORTON — qui furent élus pour appuyer l'administration Sandfield Macdonald, et tous les honorables membres de cette Chambre qui connaissent les événements politiques d'alors se rappellent, j'en suis sûr, que l'ancienne administration Sandfield Macdonald ne fut défait que par une voix de majorité, et qu'en quelques mois seulement, je puis dire quelques jours après que le chef de l'opposition eut inauguré ce système, le nombre de ses partisans dans cette Chambre avait considérablement augmenté.

M. McCRAVEY : Nommez un seul représentant.

M. ORTON : J'ai déjà dit ce que se rappellent non seulement tous les membres de cette Chambre de la province d'Ontario, mais encore tous les électeurs qui s'intéressaient alors aux affaires politiques du pays. Mais peut-être qu'après tout, ce système que je dis avoir été inauguré par le chef de l'opposition était-il mauvais. Il a certainement été le premier à inaugurer ce système d'aide à des chemins de fer projetés par des membres du parlement, et si le gouvernement ac-

M. CHARLTON

tuel a tort c'est parce qu'il a suivi la ligne de conduite inaugurée par lui-même. Le jour est peut-être arrivé, je crois que le jour est arrivé où l'on devrait présenter dans cette Chambre quelque mesure pour empêcher des députés de devenir directeurs de chemins de fer, mais ce n'est pas aujourd'hui le temps de le faire.

Quelques VOIX : Ecoutez, écoutez.

M. ORTON : Pourquoi ? Les honorables députés disent "écoutez, écoutez." Je vais dire pourquoi : c'est parce que le chemin de fer qui nous occupe est d'une grande importance pour le Nord-Ouest, et connaissant comme je la connais la nature du pays qu'il doit traverser et les difficultés qu'ont endurées les colons, les intrépides pionniers qui sont allés coloniser cette contrée, je crois que l'on devrait mettre aujourd'hui toute autre considération de côté pour aider à construire le plus tôt possible ce chemin autant qu'il est au pouvoir de cette Chambre de le faire.

Pendant que j'en suis sur ce point, je désire faire remarquer à l'honorable député de Marquette (M. Watson), la ligne de conduite très fautive qu'il a adoptée pour les intérêts de ceux qu'il représente, et j'espère que dans son propre intérêt il considérera ce qu'il va faire et qu'il ne votera pas pour le renvoi de ce bill à trois mois, ce qui signifierait virtuellement que l'on n'essayera pas de construire cet important chemin de fer et de donner aux habitants de son comté les facilités qu'ils attendent depuis si longtemps avec tant d'impatience.

L'honorable député de Huron-Sud (sir Richard Cartwright) a aussi dit au commencement de ses remarques, qu'il était fortement en faveur de la construction de chemins de fer dans le Nord-Ouest, et qu'il désirait voir développer cette contrée, mais il a ajouté que l'on ne devrait pas accorder cette charte, que l'on devrait différer d'une autre année la construction de ce chemin pour que l'on pût faire une enquête. Je ne vois aucune raison pour différer l'octroi de cette charte, ou pour différer l'opportunité apparente de construire bientôt ce chemin de fer afin d'instituer une enquête. Si l'honorable député de Toronto-Ouest, M. Beatty, a agi d'une manière inconvenante pour un membre de cette Chambre, les honorables députés de la gauche ont toutes les facilités d'obtenir une enquête sans la mêler à cette charte. Après l'assurance donnée par le gouvernement que si dans un mois il voit que l'honorable député de Toronto-Ouest ne peut montrer que le contrat fait par sa compagnie avec les entrepreneurs, est fait avec des hommes capables de construire le chemin, il constituera lui-même une compagnie et verra à ce que le chemin soit construit rapidement. Je crois qu'il n'est pas un seul membre de cette Chambre désireux de voir construire le chemin cette année, et la population de cette contrée obtenir les facilités qu'elle attend depuis si longtemps, qui puisse voter pour l'amendement de l'honorable député de Northumberland (M. Mitchell).

J'espère que l'on ne s'opposera pas davantage à ce bill dans cette Chambre. Il est vrai qu'il y a quelque chose que je n'approuve pas dans la ligne de conduite suivie au sujet de cette question par l'honorable député de Toronto-Ouest, et je ne puis sympathiser tout à fait avec lui à ce sujet, et je dois dire que dans le Nord-Ouest et le Manitoba un grand nombre de personnes croient que l'honorable député s'est peut-être servi de sa position de président du chemin d'une manière qui peut en avoir retardé la construction. L'honorable député de Richmond et Wolfe (M. Ives) a dit qu'à raison du stock qu'il possédait il était en mesure de pouvoir dire à n'importe quel entrepreneur : J'ai ce qui vous donnera le contrôle de ce chemin de fer ; et c'est là que surgit la question de savoir si le député de Toronto n'a pas exigé un prix trop élevé pour ce contrôle.

Quelques DÉPUTÉS : Ecoutez, écoutez.

M. ORTON : Les honorables députés peuvent dire "écoutez, écoutez." Je partage pleinement l'opinion des hono-